



INTRODUCTION : PENSER LE “MODÈLE”, CHANGER DE QUESTION

Christophe BERTOSSI *

Jan Willem DUYVENDAK **

Que l'on invoque les “modèles d'intégration” français, néerlandais, britannique, allemand, canadien ou américain et, aussitôt, des séries de principes très puissants viendront à l'esprit. L'on sera immédiatement frappé par de forts contrastes, voire des oppositions, entre ces différents pays et leur approche respective de la citoyenneté et de l’“intégration” des migrants. Et si l'on évoque les “immigrés”, les “allochtones” ou les “minorités ethniques”, là encore, on entendra résonner l'écho de “modèles” forts, différents et finalement irréconciliables. On cherchera en France le “modèle républicain”, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas le “modèle multi-culturel” et en Allemagne, par exemple, le “modèle ethnonational”. Les mots des “modèles” font naître des oppositions sans fin, qui s'imposent dès lors que l'on a pour projet de dire l’“intégration” et la citoyenneté.

Discours de la singularité nationale, le “modèle” reste l'espace théorique, normatif et politique dominant pour rendre compte de ces différences entre pays. Il est difficile de lui échapper, même lorsqu'on s'en approche avec prudence, car il embrasse à la fois des traditions, des émotions et des croyances qui touchent directement à l'identité nationale. Il est convoqué en permanence par des acteurs très différents qui s'en emparent autant dans des débats politiques que sociaux, médiatiques et savants. Il est, pour certains, un réflexe cognitif qui donne son sens à l'action et, pour d'autres, un cadre analytique pour faire sens du monde social qu'il s'agit de comprendre. Il apparaît comme un cadre de référence complet, cohérent et stable, qui résume l'idée, les institutions et les dynamiques sociales en jeu dans le processus d’“intégration” des migrants et de leurs descendants. En un mot, il paraît total.

* Politiste et sociologue, directeur du programme de recherche Migrations, identités, citoyenneté de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Paris.

** Professeur de sociologie, Amsterdam School for Social Science Research (ASSR), Université d'Amsterdam, Pays-Bas.

La force de la notion de "modèle" tient alors son empire d'une série d'évidences dont il semble difficile de se débarrasser tant elles résistent souvent à l'analyse. La notion de "modèle" désignerait d'abord une cohérence de pensée à l'œuvre dans la définition des politiques et des débats sur l'"intégration". Elle offrirait également une certaine homogénéité "philosophique"¹ que l'on trouverait dans chaque pays, au-delà de certaines dissonances avec la réalité identifiable au niveau local ou dans le fonctionnement des institutions. Ensuite, elle montrerait la permanence de formes historiques et politiques relativement stables du projet d'"intégration" dans chaque pays. Enfin, même lorsqu'elles sont contestées, le "modèle" consacrerait des catégories spécifiques pour labelliser les populations concernées par l'"intégration". De ces évidences, on conclut généralement que des champs divers des politiques publiques seraient encadrés par une idée dominante, de l'ordre de la singularité nationale, et que l'on situe habituellement à la source du "modèle" : les politiques d'égalité, de genre, du religieux, de la ville ou de l'école participeraient du même projet supérieur qui enracinerait les différentes citoyennetés nationales.

L'objectif commun aux auteurs du présent dossier est d'interroger cette image d'un "modèle national total", capable d'expliquer en même temps que d'organiser la réalité sociale et politique à l'œuvre dans le projet d'"intégration" des migrants et de leurs descendants. Ces auteurs se sont réunis à deux reprises, une fois aux Pays-Bas et une fois en France², pour élaborer ensemble une déconstruction de la notion de "modèle" mais, surtout, pour permettre d'en comprendre la dynamique performative. Comment les "modèles nationaux" fonctionnent-ils ? Quels en sont les acteurs ? Comment se structure la relation entre idées et normes relatives à l'"intégration" dans les différents "modèles" ?

Pour répondre à ces questions, nous partons d'une comparaison entre les "modèles" français et néerlandais, deux paradigmes longtemps tenus pour radicalement opposés par leur manière d'appréhender la question de l'intégration. Cette comparaison entre la France et les Pays-Bas repose sur plusieurs constats empiriques.

-
1. Cf. FAVELL, Adrian, *Philosophies of integration : immigration and the idea of citizenship in France and Britain*, Basingstoke : Palgrave-Macmillan Press, 2001, 289 p.
 2. Les participants à ces deux séminaires de mai et d'octobre 2008 ont été Christophe Bertossi, John R. Bowen, Frank De Zwart, Jan Willem Duyvendak, Nacira Guénif-Souilamas, Doutje Lettinga, Marcel Maussen, Sawitri Saharso, Peter Scholten et Jocelyne Streiff-Fénart. De son côté, Jean-Luc Richard a été invité en décembre 2008 à contribuer à cette publication collective, en apportant un regard français sur les discussions relatives aux "catégories ethniques".

En premier lieu, l'exhaustivité et la cohérence des “modèles nationaux” sont loin d'être évidentes, même (et surtout) lorsqu'on ne les entend que comme des caractéristiques relatives et que l'on insiste pour montrer que, du “modèle” à la réalité, « *il y a loin* » (voir Christophe Bertossi dans le présent dossier). Certes, les “modèles” sont contredits en permanence par certaines politiques publiques (politiques en matière de statistiques, d'urbanisme et d'éducation, par exemple). Pour autant, la fiction d'une pertinence politique et sociale du “modèle national” est tenace, malgré le rappel de ces contradictions. Il faut donc comprendre la place que l'on doit accorder à ces contradictions entre les principes cardinaux utilisés pour définir les “modèles” et la réalité institutionnelle et sociale que l'on observe. Ces contradictions ne sont pas étrangères au discours sur le “modèle” et elles ont un rôle qui n'est pas neutre dans sa construction, même si elles opèrent de façon très différente selon les contextes nationaux. En un mot, on ne sort pas du “discours” modélisant de la singularité nationale lorsque l'on se satisfait de constater ces contradictions.

En second lieu, l'existence d'un “modèle national” est plus souvent justifiée *a posteriori* que comme le point de départ de la construction d'une solution publique à la question de l'intégration (voir Jan Willem Duyvendak et Peter Scholten dans le présent dossier). L'idée d'une “citoyenneté universaliste” à la française ou celle de la “tolérance” à l'égard de la diversité aux Pays-Bas ne constituent pas la fondation *a priori* des “modèles”. Ces idées constituent plutôt le produit des discussions sur les “modèles”. Elles sont constituées de la même façon et par le même processus que le consensus provisoire qui aboutit à reconnaître qu'un “modèle d'intégration” est légitime et acceptable, ou qu'il ne l'est déjà plus. Le “modèle” s' imagine souvent à rebours, *ex-post*, par des effets de flashback une fois qu'il n'existe plus dans la forme particulière (le “multiculturalisme”, l'égalité “républicaine”) que l'on est pourtant en train de discuter.

En troisième lieu, derrière le paravent des “modèles nationaux”, on trouve des politiques et des débats publics sur l'“intégration” qui passent par des phases très variables selon différentes périodes dans un même pays. Ces phases montrent combien la problématisation de l'“intégration” évolue profondément au sein même de chaque situation nationale. Ces évolutions aboutissent-elles à des “sorties” du “modèle” ou ne concernent-elles que de simples évolutions au sein de chaque “modèle” ? Avant même de répondre à cette question, il est nécessaire de souligner à quel point, lorsqu'on parle du “modèle” français ou néerlandais, on saisit mal cette évolution des cadres idéologiques et politiques dominants, qui sont utilisés pour construire les objectifs des politiques d'inté-

gration et les "problèmes" auxquels ces politiques sont censées répondre. Penser en termes de "modèles", c'est suggérer une permanence historique. Souligner cette permanence historique n'a souvent pour objet que de prouver l'existence du "modèle". Or, derrière cette permanence et ce "modèle", des approches hétérogènes et contradictoires entrent en conflit. Ce conflit participe du discours sur le "modèle" qu'il faut saisir.

Les "modèles" sont donc saturés de contradictions structurantes. Ils sont définis *a posteriori*. Ils sont peu stables dans la durée. Ces trois hypothèses appellent une dernière précision importante : déconstruire la notion de "modèle" n'aboutit pas à l'idée que les "modèles nationaux" n'existent pas. Cela montre plutôt un objet qui n'est pas un fantasme évanescent du monde social et politique que le regard sociologique suffirait à chasser. Il s'agit au contraire d'un objet qui détient une efficacité substantielle pour problématiser la question de l'"intégration", qui a trait à sa forme performative et d'où dérivent des débats politiques, des pratiques sociales et des justifications idéologiques de politiques publiques spécifiques. Notre argument est que le "modèle" lui-même n'explique pas cette efficacité. Il en est l'un des outils. Il faut plutôt prendre le "modèle" comme objet de l'analyse pour comprendre sa dure réalité. C'est là le projet du présent dossier.

La France, les Pays-Bas et leurs "modèles d'intégration"

En comparant les "modèles d'intégration" français et néerlandais, l'objectif de ce dossier n'est pas de proposer une nouvelle théorie des "modèles nationaux", mais d'essayer de clarifier les ambiguïtés qui entourent la notion de "modèle" dans les usages qu'en font les théories existantes. Ces usages savants doivent être mis en parallèle avec d'autres usages politiques et sociaux. Quelle pertinence cette notion revêt-elle pour les sciences sociales et politiques ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette interrogation, nous partons de l'opposition classique (mais de fait peu étudiée empiriquement) entre, d'une part, une approche républicaine aveugle aux différences ethniques ou religieuses qui distinguerait le "modèle français" et, d'autre part, une approche multiculturaliste que l'on attribue généralement au "modèle néerlandais". Dans les deux cas, on trouve des appréciations *a priori* différentes sur la définition de la citoyenneté, sur la place de l'identité nationale, sur l'accommodement culturel des groupes de migrants et de leurs descendants ou, encore, sur l'organisation de la relation entre l'État et la diversité religieuse.

D'un côté, “l'intégration à la française” se serait constituée autour d'éléments idéologiques empruntés à l'héritage de la Révolution française, qui consacrent l'individu abstrait comme seul sujet de droit public (d'où a longtemps découlé une définition de l'égalité des droits abstraite et relativement peu concernée par l'égalité des chances). On ajoute à cette conception de la citoyenneté le refus de reconnaître dans la “sphère publique” des identités culturelles, ethniques ou religieuses. Ce refus est remplacé par l'importance de l'identité nationale comme réservoir de la citoyenneté universaliste. Côté néerlandais, par contraste, on trouve un “modèle” qui aurait approché les migrants en tant que membres de groupes ethniques, en inscrivant apparemment cette reconnaissance des groupes immigrés dans le cadre institutionnel de la “pilarisation”. Désignant l'organisation de la société néerlandaise en piliers structurés par des institutions propres à chaque communauté, ce système aurait offert aux différents groupes issus de l'immigration l'occasion de créer leurs propres écoles ou médias et de conserver leur langue et leur culture d'origine. Enfin, dernier contraste avec le “modèle” français, l'identité nationale serait relativement peu importante aux Pays-Bas.

Dans cette comparaison entre la France et les Pays-Bas, il est difficile de savoir à quel point ce type d'opposition rend compte d'une réalité empirique substantielle ou, à l'inverse, si elle constitue une sorte d'artefact produit par les débats sur les “modèles”, qui cristalliseraient ces différences pour les imposer comme une réalité sociale et politique. Autrement dit, quelles différences peut-on identifier entre la France et les Pays-Bas en matière d’“intégration” ? Ces différences peuvent-elles être entièrement saisies par une approche qui consacrerait l'existence de deux “modèles” opposés ?

Ces questions s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte particulier. Depuis le début des années 2000, les débats nationaux en France comme aux Pays-Bas ont vu se développer un nouveau thème : celui de la “crise”, voire de l’“échec” des “modèles d'intégration” des migrants. Le fait que ce discours sur la “crise” concerne des pays dont les “modèles nationaux” ont longtemps été opposés a poussé certains auteurs à parler d'une convergence entre “modèles d'intégration” dans les pays européens d'ancienne immigration (France, Pays-Bas, Allemagne et Grande-Bretagne). Mieux, dans la mesure où la “crise” serait mesurable dans tous les “modèles”, qu'ils soient républicains ou multiculturalistes, cela montrerait à quel point les “modèles” n'ont pas été pertinents, autant qu'on le croit communément, pour mettre en place des politiques d'intégration,

voire que les politiques n'ont pas de prise réelle sur le processus d'"intégration" des migrants et de leurs descendants. Certains en ont conclu que les frontières entre les différents "modèles nationaux d'intégration" en Europe seraient en train de fondre au gré d'un processus de convergence qui diluerait chaque "modèle"³.

Dans ces récits sur la "crise" sociale et politique de l'"intégration" en France et aux Pays-Bas, on a vu un contexte très paradoxal se mettre en place pour aborder la question du "modèle". En effet, en mettant l'accent sur une convergence et une "crise des modèles", l'ensemble des discours scientifiques, sociaux et politiques ont fini par renforcer la notion de "modèle" et sa pertinence politique, sociale et scientifique. Les discours sur la "crise des modèles", en France comme aux Pays-Bas, ont conduit à reconstruire des "modèles" à rebours, en leur accordant une cohérence et une consistance qu'ils n'avaient sans doute pas obtenues avant leur soi-disant "crise". Ce renforcement *a posteriori* est utilisé à son tour pour mieux dénoncer les orientations antérieures des politiques d'intégration et pour attribuer cet "échec", aujourd'hui constaté dans l'"intégration" des migrants et de leurs descendants, aux politiques menées dans le passé.

Pour le dire autrement, la politisation du débat sur la "crise" et l'"échec" des "modèles" a eu pour résultat de repolitiser très fortement la notion de "modèle d'intégration", renforçant d'autant toutes les ambiguïtés que nous avons soulignées à propos de cette notion. En France, cela a pris la forme d'un discours complexe sur la "diversité" et la République, particulièrement depuis les "émeutes des banlieues" de 2005. Aux Pays-Bas, cela a produit un "contre-modèle" antimulticulturaliste pour évaluer l'ampleur de la "faillite" du prétendu "modèle multiculturaliste" néerlandais.

Dans ce mouvement de repolitisation des "modèles d'intégration", on a vu apparaître dans les discours nationaux des éléments qui, aux Pays-Bas, empruntent à une conception dite "française" de la citoyenneté et qui, en France, importent des dispositifs institutionnels néerlandais récents tels que le contrat d'accueil et d'intégration. Mais ces emprunts croisés constituent-ils réellement une convergence ? S'agit-il d'un mouvement qui voit le "modèle" néerlandais se franciser ? La politique française d'intégration se néerlandise-t-elle ?

Un regard attentif sur les résultats de ce processus de repolitisation des "modèles" dans les deux pays montre une réalité plus compliquée.

3. Cf. JOPPKE, Christian, "Beyond national models : civic integration policies for immigrants in Western Europe", *West European Politics*, vol. 30, n° 1, January 2007, pp. 1-22.

Côté néerlandais, le débat s'est focalisé sur ce qui est tenu pour la faillite d'un "modèle" perçu comme ayant été particulièrement "tolérant" à l'égard de la diversité issue de l'immigration. Cela a conduit à l'idée qu'il faudrait se débarrasser de l'ancien "modèle" et construire un nouveau paradigme d'intégration. Côté français, le discours sur la "crise du modèle d'intégration" a renforcé la pertinence politique et sociale d'un "modèle républicain". Cela a abouti à l'idée que le "modèle" n'aurait pas été assez pris au sérieux et qu'il aurait été dévoyé. La solution proposée consiste alors à "revenir" au "modèle" original, en le réformant autant que nécessaire pour combler ses insuffisances.

Peut-on pour autant conclure à une "force" du "modèle républicain" et une "faiblesse" du "modèle multiculturaliste" ? Cette question rencontre un écho politique central dans les débats en France comme aux Pays-Bas. Cela montre combien il ne s'agit pas seulement d'une question sur les "modèles" et leur avenir, mais que, pour comprendre ce qui est en cours dans les deux pays depuis le début des années 2000, il est nécessaire d'inclure dans l'analyse de nombreux autres éléments en jeu dans la fabrique de la citoyenneté en France et aux Pays-Bas.

L'espace performatif des "modèles" : une comparaison France/Pays-Bas

Telle que nous venons de la formuler, notre question à propos de la "crise des modèles" demeure une interrogation sur la relation entre l'État libéral et les groupes perçus comme minoritaires. Mais cette question s'inscrit dans une configuration nouvelle, où l'identification du problème social et politique que les politiques d'intégration doivent résoudre a changé : les groupes minoritaires ethnoculturels et religieux sont devenus l'objet des politiques d'intégration (au-delà de la simple différence entre nationaux et étrangers), alors même que les évidences des discriminations auxquelles ces groupes sont confrontés s'accumulent, en matière d'éducation, d'emploi ou de logement. L'espace où les "modèles" opèrent aujourd'hui se constitue moins autour de l'enjeu d'égalité socioéconomique qu'autour de questions posées en termes de différence religieuse, culturelle et morale, au gré d'un processus de culturalisation et de moralisation du débat sur l'"intégration".

Or, dès que l'on pose les questions de la morale, les thèmes de la sexualité et du genre ne sont jamais loin. Les « *croisades morales* »⁴ (voir Christophe Bertossi dans le présent dossier) s'engagent dans la construction de déviations sociales qui, par le biais d'une politisation de l'identité nationale, culturalise la question de l'"intégration" et de la citoyenneté. Derrière le discours du "vivre ensemble", la puissance du "modèle" est de construire des groupes perçus comme hostiles aux principes d'une citoyenneté commune, particulièrement dès lors que l'on parle des musulmans. Aujourd'hui, en France comme aux Pays-Bas, la réponse publique à la "crise des modèles d'intégration" rejette la responsabilité sur des groupes jugés comme réticents à l'"intégration" et voit dans l'identité nationale une solution à la "crise". Dans les deux pays, des thèmes longtemps portés par les partis d'extrême droite sont devenus relativement consensuels.

Pour mettre en lumière cet espace où les "modèles nationaux" opèrent, il nous faut donc élargir notre regard à d'autres champs que les seules politiques d'intégration des migrants. Il est en effet nécessaire d'analyser l'articulation entre les usages de la notion de "modèle", l'évolution des catégories utilisées pour (dis)qualifier les groupes minoritaires issus de l'immigration, notamment à partir de leur sexualité et de l'égalité de genre. Pour mettre en lumière les enjeux qui gravitent aujourd'hui autour de la question de l'"intégration", nous nous sommes concentrés sur quatre niveaux :

- * les usages politiques et savants de la notion de "modèle" ;
- * l'organisation institutionnelle de l'islam ;
- * les catégories opérant dans les débats sur l'"intégration" ;
- * les questions de genre et de sexualité.

Il s'agit d'observer à ces différents niveaux ce qui apparaît comme un retournement de "modèle" aux Pays-Bas et, à l'inverse, comme un renforcement de "modèle" en France. Notre approche ne consiste pas à voir comment, dans les deux pays, la notion de "modèle" a été *instrumentalisée*. Nous montrons plutôt comment les discours et les catégories à l'œuvre dans l'espace des "modèles nationaux" s'appuient sur des acteurs sociaux et politiques concrets, qui peuvent prendre le "modèle" au sérieux et y croire au-delà d'intérêts stratégiques spécifiques, mais qui sont également inscrits dans des configurations spécifiques de pouvoir.

4. Cf. BECKER, Howard Saul, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris : Éd. Métailié, 1985, 247 p.

La première partie du présent dossier se concentre sur ce qui structure la performativité des “modèles d’intégration” et sur l’analyse des différents “cadres” qui opèrent dans la construction d’un discours de la cohérence, de la permanence et de l’homogénéité des “modèles”. Or, derrière ce discours, les “modèles” hébergent des conflits normatifs, des évolutions dans l’identification du “problème d’intégration” et des approches pour tenter d’y répondre. En même temps, le contenu politique et historique habituellement attribué à ces “modèles” n’explique pas les différentes politiques engagées, notamment en matière de diversité religieuse. Les deux premières contributions abordent les évolutions au sein des “modèles d’intégration” en France (Christophe Bertossi) et aux Pays-Bas (Jan Willem Duyvendak et Peter Scholten), en montrant les moments de rupture dans chaque cas et, surtout, en identifiant les acteurs modélisant et les dynamiques à l’œuvre dans la construction des “modèles nationaux”. Cette première partie se poursuit par une analyse de l’organisation du culte musulman en France (John R. Bowen) et aux Pays-Bas (Marcel Maussen), qui conteste l’idée que les politiques en matière d’islam dériveraient d’un “modèle” républicain unique (la laïcité) ou d’un “modèle” multiculturel spécifique (la “pilarisation”).

La seconde partie de notre dossier traite des catégorisations à l’œuvre dans le jeu des “modèles nationaux” et qui labellisent les groupes objets des politiques d’intégration. Entre identification d’un “problème d’intégration” et rappel de principes présentés comme ceux d’une société libérale, les populations ciblées par les politiques d’intégration sont construites comme une population “à problème”. Les catégories utilisées pour désigner ces populations “à problème” sont fortement politicisées. Cette politicisation des catégories participe du discours sur les “modèles”. Une première contribution analyse l’utilisation institutionnelle des catégories ethniques et religieuses aux Pays-Bas (Frank De Zwart). Invité à contribuer à ce dossier, Jean-Luc Richard y ajoute un regard français, en se concentrant sur les enjeux des “statistiques ethniques” dans la “mesure de l’intégration”. Le dossier se poursuit avec une contribution sur les mobilisations collectives récentes issues de l’immigration autour de ces catégories en France (Jocelyne Streiff-Fénart). Toujours à l’intersection entre “problème d’intégration” et rappel de ce qui est présenté comme les grands principes libéraux des sociétés européennes, la question de l’égalité de genre et de la sexualité est très importante dans la catégorisation des populations d’origine immigrée. Une contribution conclut ainsi cette seconde partie, pour analyser le poids de la sexualité

et de l'égalité de genre dans les débats récents aux Pays-Bas (Doutje Lettinga et Sawitri Saharso).

Les frontières floues du “modèle” : discours savant, objet politique

Une dernière précision doit être apportée sur les conséquences que l'on peut tirer de nos conclusions. Étant donné toutes les ambivalences qui affectent la construction et les utilisations de la notion de “modèle”, à la fois par les décideurs politiques et par les chercheurs en sciences sociales et politiques, on pourrait déduire qu'il faut renoncer à tout effort modélisant. Tel n'est pourtant pas notre argument.

Nous avons voulu plutôt montrer quel rôle jouent les “modèles” dans l'espace politique et les discours scientifiques, en soulignant le flou qui caractérise souvent la frontière entre ces deux espaces discursifs. Les “modèles” permettent de réduire la complexité du monde social et politique. Ils offrent un cadre analytique attirant, qui rend notamment plus aisée la recherche comparative, qu'il s'agisse de comparaisons historiques ou internationales.

Au lieu de dénoncer les acteurs politiques et scientifiques qui s'emparent de la notion de “modèle”, l'objectif du présent dossier est d'analyser le rôle des “modèles”. En présentant les conclusions de notre recherche sur la France et les Pays-Bas, nous souhaitons contribuer à renforcer la conscience nécessaire des décideurs politiques tout comme des spécialistes en sciences sociales et politiques de ce que les “modèles” ne peuvent pas être tenus pour plus qu'ils ne sont : des construits théoriques et des outils pour la recherche.

Dès lors qu'un “modèle” commence à informer toute notre compréhension des politiques publiques engagées dans un secteur spécifique de l'intervention de l'État sur la société, son usage peut finir par se substituer à la recherche empirique. Il cesse alors d'être un instrument disponible pour les chercheurs. *A fortiori*, une modélisation hâtive peut générer un coût disproportionné pour notre compréhension des effets des politiques mises en place. Il en va ainsi lorsque l'on blâme ou que l'on loue les “modèles” pour les échecs ou les succès des politiques d'“intégration”.

Notre dossier peut être lu comme un plaidoyer en faveur d'une approche modélisante “modeste”. Certes, il s'agit là sans doute d'une ambition paradoxale, puisqu'une approche modélisante est, par définition, immo-

deste. Mais il est certainement nécessaire de se confronter à l’hybris des “modèles”, en montrant leurs ambiguïtés, leurs incohérences, leur défaut de consistance plutôt que de jeter le bébé avec l’eau du bain.

Puisqu’il est difficile d’imaginer que les discours politiques et les discours savants puissent renoncer à la notion de “modèle”, il est d’autant plus nécessaire d’en appeler à encadrer l’usage qu’ils font des “modèles” par la reconnaissance réflexive du “problème des modèles” : des exagérations caricaturales qui collent aux “modèles”, un déficit d’historicité, le peu de place laissée aux acteurs sociaux et à leur capacité d’agir (*agency*). En analysant la construction et la performativité des “modèles nationaux”, nous avons tenté de les contextualiser et, d’une certaine façon, les démythifier.

